SEANCE DU 27 MAI 2014 DELIBERATION N° 47

VILLE DE MAUBEUGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

: 03.27.53.75.32

Réf. : VSF / IR / IT

Direction Générale des Services : DGA des Politiques Municipales : DGA des Moyens généraux :

DGST:

Service des Ressources Humaines : Service des Marchés Publics :

Classeur 3^{ème} : Services Extérieurs :

Date de la convocation : 20 MAI 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-sept mai à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de :

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI-POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

<u>EXCUSES ayant donné pouvoir</u>: F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL (pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP ROPITAL)

EXCUSES:

ABSENTS:

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

<u>OBJET N° 14</u> : Maubeuge Mons 2015 - Réhabilitation de la Salle Sthrau - Plan de financement prévisionnel et demandes de subventions

Par délibération n°133 du 21 décembre 2012, l'assemblée délibérante avait approuvé la rénovation de différents bâtiments, notamment celle de la salle STHRAU, afin

que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Les travaux prévus consistent à rénover complètement ce bâtiment du 17^{ème} siècle.

Le coût global de ce projet est estimé à 4 764 500,00 Euros HT et son plan de financement s'équilibre provisoirement comme suit :

Dépenses	€HT	Recettes	%	€HT
Coût des travaux	4133000,00	Conseil Général	70,00	3 335 150,00
Maitrise d'Œuvre	535 000,00	Ville	30,00	1429350,00
Missions	95 000,00			
Insertions	1500,00			
TOTAL	4 764 500,00	TOTAL		4 764 500,00

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- Autorise le Maire ou son représentant à engager l'opération reprise ci-dessus,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY